

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 52

Artikel: Le livre et l'épée : (conte)
Autor: Marcel, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-218419>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA MANIERE DE VIVRE

DE NOS ANCETRES

NOUS empruntons les considérations suivantes, relatives à la conservation de la santé, à un vieux document de l'année 1600, sous le titre : *Comment il se faut gouverner pour vivre longuement en santé*. Cet ouvrage appartenait au médecin-chirurgien Du Mayne qui fut à Ormont-Dessus de 1706 à 1734, puis à Morrens, où il avait une maison de santé.

Il n'y a rien plus souhaitable au monde que de vivre longuement en santé. Nature même soigneuse de son ouvrage a inséré en nous un désir incroyable d'estre conservé en nostre estre. Néanmoins si nous n'avons santé, nous ne faisons que languir. C'est pourquoi nos devanciers, écrivans à leurs plus intimes amis, en lieu de leur baisser les mains, comme on fait aujourd'hui, avoient coutume de supplier le Créateur, dans leurs lettres, de leur donner en parfaite santé, longue et heureuse vie, ne pouvant leur désirer rien plus précieux et exquis. Car entre les biens que nous tenons de Dieu, il y en a point de plus grand, ny de plus excellent que la santé. L'honneur, la renommée, la beauté et les richesses, de quoy on fait tant de cas, ne peuvent donner contentement à l'homme qui manque de santé ! Pourquoys chacun doit sur toutes choses avoir soin de la bien conserver. Pour vivre longuement en santé, il se faut gouverner comme il appartient en l'administration des choses, vulgairement appelées non naturelles, encore qu'elles soient naturelles quand on en use bien : et contre nature lorsqu'on en abuse. Il y en a six, l'air, le boire et manger, le dormir et veiller, le mouvement et le repos, l'excrétion des superfluités du corps, les passions de l'âme : lesquelles sont toutes si nécessaires à la vie humaine, qu'elle ne peut durer longtemps sans l'usage d'icelles. Car d'autant qu'il se fait une perpétuelle dissipation de nostre triple substance, par l'action de la chaleur naturelle, il est nécessaire de restaurer la substance spiritueuse par l'inspiration de l'air, l'humide par le breuvage et la solide par les viandes. Il est besoin aussi de dormir pour bien cuire les viandes et réparer les esprits exhalez : puis de veiller pour faire les fonctions animales et de prendre exercice, pour exciter la chaleur naturelle à ses actions, et incontinent après de se donner repos pour raffraîchir les membres laissez du travail... Mais d'autant que ce sont armes défensives et offensives de santé, selon qu'on les manie bien ou mal, il est expédient de scavoir la manière de s'en ayder, sans en recevoir nuisance.

Comment il se faut gouverner au boire.

L'élection du boire n'est pas moins nécessaire que du manger, pour engendrer bon sang. Pourquoys quiconque ayme sa santé doit avoir soin d'estre bien emboissonné. Il y a plusieurs sortes de breuvages, entre lesquels, *le vin tient le premier rang*, et surpassé en bonté tous les autres... Le menu peuple boit ordinairement de l'eau, tellelement que l'eau est la plus commune boisson de toutes, combien qu'elle soit la plus simple et qu'elle ne soit point nutritive, comme les autres. Chacun choisira le breuvage qui lui est le plus commode. Mais il faut qu'il y ait toujours proportion du boire au manger. Car si le boire excède la viande, il la fait noyer dans l'estomach, Quand on mange des viandes solides et sèches, il est besoin de boire d'avantage : mais quand on use de viandes liquides et humides, il n'est pas bon de tant boire.

Boire deux ou trois fois modestement au pris Qu'on mange, n'est jamais des médecins repris.

Mais nous n'approuvons pas la façon de boire d'autant, ny la coutume de boire à la tournée, à la mode des Allemands et de leurs voisins, ny pareillement de beuvoir, comme font aucun... Il est bon de boire le premier traict de vin plus pur, le second plus trempé et que le dernier coup ne soit quasi qu'eau rougie; quand on a le foye chaud et le cerveau débile.

Le premier traict qu'on boit d'un vin un peu [plus fort, A la digestion donne ayde et reconfort.
Au second coup convient d'avantage d'eau mettre, Car estant plus trempé, moins au cerveau pénètre. Mais la dernière fois que tu boiras, je veux Qu'il y ait moitié d'eau, pour estre moins fu-

meux.
Mais je donne dispense à ceux qui ont le foie tempéré et le cerveau robuste de boire un petit de vin à l'issuë de table pour ayder à la coction du fruiet, suivant le proverbe vulgaire : post crudum merum.

Le boire est le chariot de la viande. Mais il se faut garder de boire à jeun et incontinent après le repas, quand l'estomach s'emploie à la digestion et à l'issuë du bain et quand on est en sueur à force de travailler. Il n'est pas bon de boire aussi quand on s'en va coucher, de peur d'exciter le rheume : vray qu'il est permis quelquefois aux bilieux, pour mieux reposer la nuit, de boire un peu d'eau pure ou bien de l'eau vineuse, quand ils ont pris au souper du vin plus fort que de coutume ou qu'ils ont excédé la mesure ordinaire. Il est pernicieux de boire en la soif menteuse, parce que l'humeur qui la provoque en devient plus farouche. Or d'autant que pour se bien gouverner au boire, il ne suffit pas de cognaitre l'usage des boissons en général, mais besoin est de scavoir exactement la nature et propriété de chacune en particulier.

Le vin est merveilleusement utile à l'homme, il r'allume notre chaleur naturelle et la fortifie; par ce moyen il resveille l'appétit, ayde à la digestion, engendre le sang pur, clarifie le trouble, désopille les conduits, fait passage aux exercemens, donne bonne couleur, purifie le cerveau, aiguise l'entertement, subtilise les esprits et, comme dit David, resjouy le cœur de l'homme et le rend hardy et courageux, et entretient le corps en santé, moyennant qu'il soit pris par compas (avec mesure) et sans exces. Autrement, il oste l'usage de raison et cause une infinité de maladies...

Le vin blanc d'autant qu'il est substance plus tenue que le rouge, il se digère plus facilement et se pénètre plus soudain par tout le corps et provoque plus les urines, mais il nourrit moins. Aussi est-il plus convenable pour ceux qui vivent mignardement que pour ceux qui vivent durement. S'il est fort et généreux, il envoie force fumée à la teste et eschauffe le foie en passant. Quand il est faible, aqueux, crud et verdelet, il n'apporte aucun detriment ny à la teste ny au foie et il est profitable aux passions des reins et de la vessie, à raison qu'il traverse incontinent jusque-là; mais par long usage, il offense le ventricule, les intestins, la rate et la matrice.

(A suivre.)

UN POINT D'HISTOIRE

MONSIEUR, je prétends que notre civilisation allemande est beaucoup plus ancienne que la vôtre.

— Non, monsieur, excusez ma franchise, c'est une erreur ; et je puis vous en donner la preuve tangible, irrécusable.

— La preuve ? Comment cela ? Vraiment, vous m'amusez.

— La preuve, oui, monsieur, à l'instant même.

Et le Romand sortit un gant de sa poche et le tint bien en évidence au bout des doigts.

— Comment appelez-vous ce machin-là, voyons ?

L'Allemand qui se piquait d'un français impeccable, remarqua non sans raideur :

— Ce n'est pas un machin, cela, monsieur ; c'est un gant.

— En français, oui, d'accord. Mais en allemand ?

— En allemand ?

— Oui, s'il vous plaît ?

— Handschue, parbleu !

— Handschue, parfaitement; ce qui signi-

fie, en français, soulier pour les mains; preuve que vous avez, beaucoup plus longtemps que nous, marché à quatre pattes.

Sur ce, le Romand remit tranquillement le gant dans sa poche, tandis que son interlocuteur le considérait d'un œil stupide, médusé.

Henry Chardon.

PENSEES ORIGINALES

Quand des gens se querellent, s'injurient ou se battent dans un café, ce n'est pas qu'ils s'en veulent ; c'est qu'ils jouent au jass.

Muller, conseiller fédéral.

* * *

Rien ne sert de courir, ni même de partir à temps, si l'on ne sait pas où l'on va.

Louis Dumur.

* * *

Nous ne sommes pas sur la terre pour nous amuser, mais pour ennuyer les autres.

C.-F. Ramuz.

* * *

Le chien est le meilleur ami de l'homme, parce qu'il ne lui demande pas d'argent.

F. Hodler.

Puisque la Vérité est un puits et qu'elle est aussi dans le vin, on doit certainement la rencontrer dans l'eau rougie.

B. Vallotton.

* * *

Il n'y a que le crayon qui puisse être jugé sur sa mine.

Ph. Godet.

* * *

On rencontre des gens qui regrettent de n'avoir plus vingt ans, alors qu'ils les ont trois ou quatre fois.

Noëlle Roger.

* * *

Il est bon de se défaire de ses manies, mais il faut garder ses maniennes.

F. Roger-Cornaz.

Quand on est seul dans sa chambre, pendant de longues soirées d'hiver, rien n'est plus agréable que d'avoir un piano... pour faire du feu.

Alexandre Mottu.

LE LIVRE ET L'ÉPÉE

(Conte.)

HUN livre dormait à moitié ouvert sur une table. De temps en temps, la lumière vacillante d'une lampe venait à l'éclairer en partie, faisant vivement ressortir deux feuillets blancs, puis, une diminution de la flamme amenait un retour d'ombre sur ces pages. Dans la chambre, des cadres, des verres de tableaux, des vases de porcelaine apparaissaient dorés pour se ternir, eux aussi, quand la lueur de la lampe baissait... Tout cela produisait une impression de calme étrange. Au fond, contre la paroi, un sillage argenté surgissait brillant, comme incrusté dans la nuit; il perdait et recouvrait tour à tour son éclat : c'était le reflet mystérieux d'une épée. Soudain, elle remua, car, par les fentes des volets une bouffée d'air s'infiltrait. Le bouquin en frémît si fort qu'il se réveilla :

— Bonsoir, rectifia l'épée, qui êtes-vous ?

— Je suis, répondit l'autre, le dernier ouvrage de M. Lavedan.

— Oh ! la ! la !

— Plait-il ?

— Rien. Moi, comme vous le voyez, je suis une épée.

— Peu tranchante, n'est-ce pas ?

— En effet, je n'ai pas l'allure d'une arme de combat.

— On ne me destine ni aux luttes, ni aux carnages; j'ai horreur du sang, savez-vous.

— Tiens, je l'aurais deviné.

— Je suis une épée de parade.

— Mes compliments.

— Une épée d'académicien.

— Vingt francs cinquante, argent français ! Vous devez être heureuse.

— Oui et non.

— Comment l'entendez-vous ?

— Je vaudrais qu'un sabre de bois, c'est vrai, et cette pensée m'est douce, mais j'ai de l'ambition : je souffre de n'être pas plus honnable encore.

— Je ne comprends pas très bien.

— Mon désir était d'appartenir à un écrivain : à M. Bourget ou à M. France, par exemple. Au lieu de ce bonheur... hélas !

— Hein ? Quoi ?

— Je dis : hélas !

— Pourquoi ?

— Parce que de mon rêve à la réalité il y a un espace immense; entre eux deux se trouve un abîme.

— Un abîme ?

— Oui : je suis l'épée de M. Henry Bourdeaux. Seulement.

Et en confiant ce secret, elle tapotait désespérément contre le mur. Le livre la prit en pitié. Doucement, dans un babillage de feuillet, il lui parla :

— Vous êtes enviable malgré tout; songez : vous auriez pu tomber entre les mains de M. Jonnart.

A ces mots l'épée frémît. La pensée d'un malheur plus grand que le sien l'apaisa un peu, comme il arrive souvent, réussit à la consoler. Elle finit par s'endormir paisiblement.

Le vent s'était calmé, lui aussi et, de nouveau, le calme descendait sur les choses...

Alors, je regardai les objets de la chambre : ils semblaient pensifs. — André Marcel.

LE TILLEUL DE FRIBOURG

Fribourg, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, s'élève un tilleul auquel la tradition prête un âge avancé et des origines héroïques. Dans un guide historique et archéologique de Fribourg, solidement documenté, qu'il vient de publier, M. Victor-H. Bourgeois a repris la question depuis l'origine et est arrivé à des conclusions formelles établies sur des documents irréfutables. Voici comment il résume ses recherches et la solution qu'il a été conduit à adopter.

L'âge de cet arbre plusieurs fois séculaire a été apprécié de façons différentes par les uns et les autres.

D'aucuns en faisaient remonter l'origine jusqu'à la fondation de la ville de Fribourg. Cette hypothèse ne peut se soutenir puisqu'on sait de source certaine que pour défendre la cité primitive du côté occidental non protégé par les rochers et les falaises bordant les méandres de la Sarine un profond fossé courait du Grabensaal au Court-Chemin, ce qui nous ferait ainsi supposer un arbre planté dans le vide.

D'autres auteurs en ont fixé la plantation vers 1470, se basant pour cela sur des chroniques écrites vers 1570 et en 1687, la date qui réunit le plus de partisans est celle de la bataille de Morat, le 22 juin 1476, où un jeune guerrier accouru à toutes jambes pour apporter la nouvelle de la victoire des Confédérés sur Charles-le-Téméraire et tenant à la main un rameau de tilleul, aurait expiré sur place, de fatigue et d'épuisement, aussitôt le glorieux message délivré. La foule aurait alors planté le rameau, devenu le tilleul que nous voyons encore aujourd'hui.

Cette légende, pour gracieuse qu'elle fût, est contredite par les comptes du trésorier de 1476, qui établissent qu'une gratification fut octroyée aux « deux courriers » qui apportèrent la nouvelle de la victoire de Morat. Ils étaient donc deux et bien vivants, puisqu'ils reçurent subséquemment un cadeau pour leur acte.

Un autre auteur propose la date de 1480, sans preuve à l'appui. C'est la date de 1470 qui semble la plus justifiée par le témoignage des documents. Des travaux importants eurent lieu dans cette partie de la ville, de 1463 à 1470. A cette première date, on démolit l'ancienne tour du Bourg, ou tour d'Autriche, c'est-à-dire le donjon du château des Zähringen, au haut de la grand'rue. Puis le profond fossé fut voûté, recouvert d'une épaisse couche de terre, ce qui permit de créer deux nouvelles places, celle de l'Hôtel-de-Ville, où l'on plaça la fontaine Saint-Georges, et à côté l'esplanade où l'on planta le tilleul en question; en même temps, on agrandissait la place Notre-Dame, et l'on y érigeaient un peu plus tard, la fontaine de Samson.

La première mention authentique du tilleul

date des comptes de la trésorerie du second semestre de l'an 1482, où une dépense de 6 livres 8 sols et 4 deniers figure comme payée aux paysans de la seigneurie d'Illens pour le charroi de 14 chars de tuf amenés en ville pour entourer l'arbre d'une plateforme...

Il résulte donc des documents que le vénérable tilleul existait avant 1482 et qu'il devait avoir déjà une certaine dimension, puisque, en 1490, on put établir un banc sous sa couronne. Ajoutons que nulle part, dans les documents ou comptes de la ville il n'est fait mention d'un remplacement du tilleul.

C'est donc avec beaucoup de raisons que nous pouvons considérer ce patriarche comme le tilleul planté en 1470, lors de l'aménagement de cette place. Et c'est à juste titre que l'arbre est sacré pour les Fribourgeois.



LE PÈRE SAMSON

XIII

La matinée était déjà passablement avancée. Le vieillard allait de la boutique à la chambre, épant le réveil de son fils ; mais Jean, épousé par deux nuits de fièvre et de délire, dormait profondément. Il vint quelques chalands, un entre autres qui demanda si Jean n'était pas à la maison. Dans la situation où il se trouvait, tout ce qui concernait le jeune homme acquérait à ses yeux de l'importance, il se hâta d'expéder les autres pratiques, dans le but d'interroger celui qui lui avait posé la question.

— Jean n'est pas là, lui dit-il. Que lui voulez-vous ?

— Oh ! rien de particulier, répondit l'autre avec un peu d'embarras. Seulement j'avais une commission... un petit mot à lui dire.

— Dites, je m'en charge, et dès qu'il sera rentré...

— Oh ! c'est pas la peine. Je pourrai revenir. Au revoir.

Cet air mystérieux piqua la curiosité du vieux rémouleur. Il appela Marianne pour lui dire de garder la boutique et il suivit son interlocuteur. C'était le domestique du Lion-d'Or. En montant l'escalier, le vieillard l'entendit qui disait à la servante : Je n'ai trouvé que le vieux. Il n'est pas là en ce moment. La domestique monta aussitôt à l'étage supérieur, et le vieillard après elle. Comme elle sortait de la chambre où elle venait d'entrer, elle se trouva nez à nez avec le rémouleur.

— C'est là qu'est la personne qui demande mon fils ? demanda-t-il.

— Ouï... balbutia-t-elle toute surprise.

Le vieillard poussa la porte. Il se trouva en présence de Pauline et de sa sœur.

A bout d'une demi-heure, le vieillard sortit.

— Allons ! comptez sur moi et au revoir ! dit-il en fermant la porte.

Le ton dont ces paroles furent prononcées était amical : sa physionomie était calme et digne.

— Hum ! le monde a bien changé depuis que j'étais jeune ! murmura-t-il en se rendant chez son agent d'affaires.

— Eh bien ! dit-il à l'homme de bureau, s'est-il enfin exécuté, notre homme ?

— L'argent est là, répondit le procureur d'un ton assez suffisant ; mais je vous réponds que ce n'est pas sans peine. Encore m'a-t-il fallu rabatter sur ma liste de frais ! On est toujours trop bon.

— Connus, connus ! dit le vieillard. Vous allez me remettre cette somme.

— Ne voulez-vous point la placer ? Vous m'aviez chargé, me semble-t-il...

— En effet. Mais j'ai changé d'idée.

— C'est que... j'avais trouvé un placement très avantageux, etc., pour vous dire vrai, j'ai cru, d'après ce que vous m'aviez dit, pouvoir en disposer en votre nom.

— Ah ! c'est différent. C'est sûr au moins

— Dix-huit mois de terme, cautions bastantes, intérêt au cinq.

— Quelles sont les cautions ?

L'agent cita l'oncle et l'amant de Pauline.

— J'en suis fâché, dit le vieillard, mais tout bien compris, ce placement ne me convient pas.

L'agent commença un éloquent plaidoyer en faveur

du père de Pauline et de ses cautions, mais ce fut inutile.

— Il paraît, dit le rémouleur, que vos épingle sont diablement longues, puisque vous tenez tant à cette affaire, mais je vous déclare que je n'en veux pas, d'ailleurs j'ai besoin de cet argent.

Le père Samson rentra chez lui assez satisfait de ses démarches. Jean était en train de déjeuner, car, de la crise violente qu'il avait subie, il ne lui restait plus qu'une grande faiblesse. Son père obtint de lui tous les aveux qu'il voulut, et, comme la pensée de Pauline avait renouvelé sa douleur, le vieillard s'efforça de le consoler, sans rien lui dire toutefois de ses projets.

Comme le lendemain était un jour de marché, le père de Pauline l'avait choisi pour stipuler l'emprunt qu'il était forcé de contracter. Il était venu de bonne heure en ville avec son frère et Louis, et le marché fini, ils s'étaient rendus chez l'agent d'affaires. Quelle ne fut pas leur consternation en apprenant le refus du créancier ! Le paysan s'arrachait les cheveux de désespoir, tandis que Louis frappait à grands coups de poing sur le bureau, indigné de l'outrage qu'on lui faisait en refusant un cautionnement comme le sien.

Ils s'aperçurent enfin que leurs clamours ne servaient guère qu'à épouvanter l'agent d'affaires. Ils sortirent et se dirigèrent instinctivement vers leur auberge. Le vin a le double avantage d'éclairer ou d'endormir la pensée : c'est selon ce qu'on en prend.

— On jurerait que vous venez de faire un mauvais coup, leur dit l'aubergiste avec son gros rire. Quelle diable de mine vous avez !

Le paysan était comme un homme qui se noie, et se serait cramponné à une barre de fer rougie à blanc. Il prit l'aubergiste à part et lui conta ses embarras.

— Diable, diable ! s'écria celui-ci, c'est sérieux, je ne demande pas mieux que de vous être utile, mais... Attendez donc. Si le père Samson voulait ! Bah ! on ne risque rien d'essayer, venez avec moi.

Ils se rendirent chez le rémouleur. On devine facilement ce qui arriva. Le paysan avait accepté la condition que lui imposait Louis ; il consentit aux exigences du vieux Samson, et le mariage de Jean et de Pauline fut arrangé, à la grande surprise, mais à la grande joie des amoureux.

Louis chercha des consolations au fond de la bouteille. Pendant huit jours, il n'eut d'autre domicile que le cabaret, mais un matin il se réveilla avec un grand mal de tête. Cela le fit réfléchir. Un peu après il s'habilla et se mit à la fenêtre, elle donnait sur la fontaine du village. En ce moment, il n'y avait là qu'une jeune fille qui lavait des choux ; il prit envie à Louis d'aller boire de l'eau fraîche. Elle et lui causeront assez longuement ensemble, et le résultat de cette conversation fut que le soir Claude, l'oncle de Pauline, vint demander au nom de Louis la main de Thérèse.

P. Scioberet.

FIN

Royal Biograph. — Pour ses spectacles des fêtes de l'An, la Direction du Royal Biograph s'est assuré un programme varié, artistique et comique. En effet, deux des as du rire y figurent : Charlie Chaplin dans « Charlot policier », grand succès de fou-rire, et « Fatty a des histoires de ménage », un autre succès de fou-rire en deux actes également. Comme pièce de résistance, le Royal Biograph présente « La Prisonnière » ou « Un pari fantastique », grand film d'aventures mexicaines, interprété par Elaine Hammerstein et Conway Tearle, deux vedettes des plus populaires et qui comportent une mise en scène des plus sensationnelle. Citons tout particulièrement la chute vertigineuse d'un avion, et surtout, une impressionnante catastrophe de chemin de fer : une train entier venant s'écraser dans un torrent. A elles seules ces deux catastrophes tiennent quelques minutes le spectateur haletant au commencement et à la fin du film.

Enfin, à chaque représentation, le « Gaumont-Journal », avec ses actualités mondiales et le « Pathé-Revue », l'intéressant et divertissant cinémagazine français. — Dimanche 30 décembre, mardi 1 et mercredi 2 janvier 1924, deux matinées, à 2 h. 30 et 4 h. 30. Tous les soirs, spectacle à 8 h. 30.

N'oubliez pas que la Teinturerie Lyonnaise
Lausanne (Chamblane) vous nettoie et teint aux meilleures conditions tous les vêtements défraîchis.

Pour la rédaction : J. MONNET

J. BRON. édit.

Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron